

CHARTRE DE COMMUNICATION

PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR L'AUTRE CANAL – AXE BOUSSOLE

Cette chartre vise à garantir la visibilité de l'accompagnement apporté par L'Autre Canal aux artistes, collectifs et porteur-ses de projets soutenus dans le cadre de l'axe Boussole.

Toute structure ou artiste bénéficiant d'un accompagnement s'engage à faire apparaître la mention et le logo de L'Autre Canal selon les modalités ci-dessous.

1. PROJETS SOUTENUS DANS LE DISPOSITIF GRAND LARGE (NIVEAUX 2, 3, 4)

- Présence du logo L'Autre Canal sur

- affiches
- dossiers de presse
- visuels réseaux sociaux (lorsqu'ils concernent le projet soutenu)
- sorties physiques/digitales (flyers, EP/album, etc.)

- Mention obligatoire dans la bio / présentation

- [Nom du projet] bénéficie du soutien de L'Autre Canal et fait partie du dispositif de valorisation et de développement Grand Large – (artiste lauréat / artiste outillé / artiste diffusé).

- Post RS

- en début et fin de parcours d'accompagnement en mentionnant @lautrecanalnancy
- sur une mise à disposition d'espace (scène ou Apollo Room) en mentionnant @lautrecanalnancy

2. ENSEMBLES DE PRATIQUES SOUTENUS

- Présence du logo L'Autre Canal

- sur les supports de communication liés au projet soutenu.

- Mention obligatoire dans la bio / présentation

- [Nom du projet] bénéficie du soutien de L'Autre Canal, dans le cadre de son accompagnement des pratiques et de la professionnalisation.

- Post RS

- sur l'une des mises à disposition d'espace en mentionnant @lautrecanalnancy

3. ENTREPRENEUSES EN MUSIQUES ACTUELLES – MENTORAT

- Présence du logo L'Autre Canal sur

- les supports liés au projet mentoré

- Mention obligatoire dans la bio / présentation

- [Nom du projet] bénéficie du soutien de L'Autre Canal, dans le cadre de son mentorat à destination des entrepreneuses en musiques actuelles

- Post RS

- en début et fin de mentorat en mentionnant @lautrecanalnancy
- sur les déplacements professionnels soutenus en mentionnant @lautrecanalnancy

4. PROJETS EN RÉSIDENCES DE CRÉATION (AVEC PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'AUTRE CANAL)

- Présence du logo L'Autre Canal sur

- supports de communication liés à la création
- dossiers de diffusion
- communiqués de sortie / annonces
- affiche de tournée du concert travaillé en résidence

- Mention obligatoire dans la bio / présentation

- [Nom du projet] bénéficie du soutien de L'Autre Canal, dans le cadre de ses résidences de création."

5. ENREGISTREMENTS SON DANS L'APOLLO ROOM

- Présence du logo L'Autre Canal sur

- supports de communication liés à l'enregistrement sortie digitale/physique de l'enregistrement

- Mention obligatoire dans la bio / présentation

- [Nom de l'album/EP, de nom du projet] a été enregistré dans l'Apollo Room, studio d'enregistrement de L'Autre Canal."

MODALITÉS TECHNIQUES

- Le logo fourni ne doit pas être modifié (proportions, typographie).
- Le logo fourni peut être traduit dans la couleur de votre choix pour coller à l'esthétique globale du cadre dans lequel il est apposé
- Une version HD est téléchargeable ici lautrecanalnancy.fr/pro/presse-communication
- En cas de doute sur l'intégration du logo, un BAT/visuel peut être transmis au service communication de L'Autre Canal.

CONTACT

Anthony Gaborit

Responsable de la communication
et des relations publiques
communication@lautrecanalnancy.fr